

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°74 du 1^{er} avril 2019

UNE

HORIZON EUROPE ET INVEST EU : ACCORD PROVISOIRE SUR CES NOUVEAUX PROGRAMMES POUR 2021-2027



Le programme-cadre Horizon Europe et le programme InvestEU (2021-2027) ont fait l'objet d'un accord entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil lors du trilogue du 20 mars.

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne (UE) ont finalement réussi à conclure un [accord provisoire](#) sur le règlement du programme-cadre [Horizon Europe](#) qui prendra la suite d'HORIZON 2020 à l'issue d'une longue session de négociation.

Précédemment, le Parlement avait réclamé une augmentation significative du budget global de ce programme en faveur de la recherche et de l'innovation passant de 100 à 120 milliards d'euros. La partie budgétaire sera finalement traitée à part, dans le [cadre des négociations sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027](#), et sera certainement encore au cœur d'importantes discussions. Le Parlement européen et le Conseil ont introduit de nombreux changements, notamment sur le mode de financement de l'accélérateur du Conseil européen d'innovation (CEI) et le principe d'élargissement de la participation aux projets financés.

[Concernant InvestEU](#), le successeur du Plan Juncker pour le financement des entreprises et des projets d'investissement, il a également fait l'objet [d'un accord](#), qui au départ semblait particulièrement difficile, surtout sur la question du secrétariat général du programme : ce dernier sera finalement localisé à la Commission européenne, une solution moins susceptible de produire des conflits d'intérêts selon les eurodéputés. Néanmoins, [la Banque européenne d'Investissement \(BEI\)](#), qui sera chargée de gérer 75 % de la garantie publique de l'UE, pourra instruire ses dossiers et les transmettre directement au comité d'investissement sans passer par le secrétariat. L'ampleur de la mobilisation du programme InvestEU en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques représentait un autre enjeu des discussions. Au final, 55 % des investissements réalisés dans l'objectif stratégique dédié aux infrastructures durables devront être compatibles avec [l'Accord de Paris sur le climat](#).

ARTICLES

UE/CHINE : COMMENT ÉQUILIBRER LES RAPPORTS ?



La Chine est, après les États-Unis, le second partenaire commercial de l'Europe. La Commission cherche des mesures pour équilibrer les rapports commerciaux avec ce partenaire privilégié et néanmoins concurrent.

La Chine, si elle s'impose comme un partenaire de poids aux côtés de l'Europe, n'en fait pas moins preuve d'un manque de réciprocité comme le montrent par exemple la participation au capital du groupe Accor, ou son ambition pour la nouvelle route de la soie.

Dans ce cadre, [Jyrki Katainen](#), Vice-président de la Commission européenne à l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité, a présenté, le 12 mars dernier, une [communication](#) sur les relations entre l'UE et la Chine. Ce document, intitulé « UE-Chine, une vision stratégique » détaille une liste de mesures envisagées pour réduire le déséquilibre entre les deux partenaires.

Au titre de ces propositions, se trouvent notamment le respect des normes européennes et « des principes d'économie de marché », une meilleure réciprocité en matière d'accès aux marchés publics et le respect des engagements conclus dans le cadre de [l'Accord de Paris](#). J. Katainen souhaite également que ses services étudient la création d'instruments sur les marchés publics internationaux afin de garantir la réciprocité souhaitée.

Pour mémoire, l'Union est déjà dotée d'un [règlement de filtrage des investissements étrangers](#), récemment adopté et que les États membres sont désormais invités à mettre en œuvre. Les 28 Chefs d'État, réunis lors du Conseil européen des 21 et 22 mars, ont sur la base de cette communication adopté des [conclusions](#) en vue de préparer le [sommet UE-Chine](#) qui se tiendra le 9 avril 2019. Dans la droite ligne de la Commission européenne, ils ont appelé Pékin à offrir des preuves concrètes de son engagement en faveur de relations plus réciproques.

SOMMETS DU COMITÉ DES RÉGIONS À BUCAREST ET DES GRANDES VILLES À BRUXELLES



À quelques jours d'intervalle, le [Comité des Régions](#) et [Eurocities](#) ont débattu du futur de l'Europe en lançant un vibrant appel à construire le futur de l'Europe avec les autorités régionales et locales.

Les 14 et 15 mars 2019, le Comité des régions a organisé [le 8^{ème} Sommet européen des Régions et des Villes à Bucarest](#). Réunissant entre 600 et 700 représentants des Villes et des Régions, ce Sommet a abouti à une [déclaration](#) en 10 points reflétant les principales demandes des élus locaux ayant émergé lors des débats.

Les élus régionaux et locaux appellent l'Union européenne à consulter et impliquer davantage les régions et les villes pour renouveler le projet européen, renouer les liens avec ses citoyens et répondre à leurs besoins sociaux et économiques. À noter que le quatrième point de cette déclaration soutient le « lancement d'un système permanent de consultations des citoyens de l'Union européenne ». Ce document est la contribution du Comité des régions à la préparation de l'agenda stratégique pour la période 2019-2024. Il a été remis au Président en exercice de l'Union européenne, Klaus Iohannis, le Président roumain, afin d'être pris en considération lors du [Sommet de Sibiu](#) sur l'avenir de l'Europe qui réunira les Chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept le 9 mai 2019.

Emboîtant le pas du Comité des Régions, Eurocities, l'association qui rassemble les grandes Villes européennes, a réuni 60 maires dans le cadre d'un [Sommet sur l'avenir de l'Europe](#) les 20 et 21 mars dernier à Bruxelles. Dans la droite ligne du Comité des Régions, ils insistent sur la nécessité de « changer la manière de faire la politique en Europe » en impliquant les villes et les citoyens.

L'UNION FAVORISE LA GÉNÉRALISATION DE L'ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES ET LES AIDE À FRANCHIR PLUS FACILEMENT LES FRONTIÈRES



Dans le cadre de la modernisation du droit des sociétés, un accord est intervenu, d'une part sur l'adaptation des règles européennes à l'ère numérique et, d'autre part, sur la mobilité transfrontière des entreprises.

L'accord entre représentants du Conseil et du Parlement européen [sur l'utilisation d'outils et de processus numériques en droit des sociétés](#) a été atteint le 4 février dernier. L'élément clé de la proposition de directive repose sur la création obligatoire par les États membres d'une procédure 100% en ligne pour l'immatriculation de sociétés de capitaux et la création de succursales. Si les positions convergentes des négociateurs ont facilité l'adoption rapide de cette proposition de directive, le scénario a été plus compliqué sur l'autre texte qui faisait partie du même « paquet » [droit des sociétés](#) et qui concerne les procédures en cas de vente, scission, transfert et/ou fusion transfrontalière d'entreprises.

La Commission européenne [s'est félicitée](#) de l'accord provisoire auquel sont finalement parvenus Conseil et Parlement le 13 mars, qui permettra pour la première fois de disposer grâce à cette directive d'un ensemble de règles européennes sur le sujet. Jusqu'à présent, les cas étaient en effet réglés selon les lois nationales, parfois éclairées par les positions prises par la Cour de Justice de l'Union. L'accord favorisera la lutte contre les sociétés « boîtes aux lettres », et il inscrit dans le marbre l'information et la consultation des travailleurs. Les deux textes seront définitivement adoptés après avoir été validés formellement par le Parlement européen en plénière et par le Conseil.



OUVERTURE DES CONCOURS EUROSCOLA ET « 1, 2, 3 EUROPE »



Les concours 1, 2, 3 Europe et Euroscola invitent les jeunes à s'exprimer sur l'Europe par le biais de leur caméra.

Le [concours 1, 2, 3, Europe ! Comment images-tu l'Europe de demain ?](#), est ouvert jusqu'au 23 avril 2019 pour les lycéens, étudiants et jeunes en apprentissage habitant le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et âgés de 16 à 30 ans. Il est possible de participer seul(e), à 2 ou à 3 pour exprimer ses idées, son projet et ses propositions pour l'Europe de demain dans une courte vidéo. Plusieurs lots sont à gagner : un voyage dans une ville européenne, des places de concerts, ou encore un bon pour un déjeuner dans un des meilleurs restaurants lyonnais. Ce concours est organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'Institut Goethe et les Instituts culturels européens de Lyon.

Autre concours ciblant les jeunes, [Euroscola](#) est également un concours vidéo organisé par le Parlement européen. Les lauréats seront invités au Parlement européen à Strasbourg entre octobre 2019 et juin 2020. Les classes de 2^{nde} et 1^{ère} devront [s'inscrire](#) avant le 19 avril 2019 au concours vidéo sur Instagram. Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

HAUSSE IMPORTANTE DES CONTREFAÇONS DANS L'UE



L'Office européen pour la protection intellectuelle (EUIPO) et l'OCDE affichent une progression préoccupante des importations de contrefaçons.

« La contrefaçon et le piratage représentent une menace importante pour l'innovation et la croissance économique, à la fois au niveau de l'UE et du monde » a déclaré Christian Archambeau le directeur exécutif de [l'EUIPO](#) à l'occasion de la publication le 18 mars dernier d'[une étude sur le sujet](#) réalisée en collaboration avec l'OCDE.

Ainsi en 2016, 6,8% des importations dans l'UE étaient des produits contrefaits ou piratés ce qui représente 121 milliards d'euros par an et au niveau mondial, 460 milliards d'euros. Ce qui aggrave cet état de fait est sa progression depuis le dernier rapport publié en 2016 : +1,8% au niveau européen, et + 3,3% au niveau mondial.

Les pays dont les entreprises sont les plus touchées sont les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne. Et sans surprise, la Chine est le principal pourvoyeur de contrefaçons avec plus de 50% de la production mondiale, même si d'autres pays tels que l'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, le Pakistan, le Vietnam et la Turquie se distinguent aussi dans ce domaine.



ÉTIQUETAGE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE



De nouvelles étiquettes pour l'efficacité énergétique seront sur le marché à compter du 1^{er} mars 2021.

Le 11 mars 2019, la Commission européenne a adopté [de nouvelles étiquettes valables à compter du 1^{er} mars 2021](#) pour favoriser l'efficacité énergétique pour les lave-vaisselles, les lave-linges, les réfrigérateurs, les lampes, les écrans électroniques – dont les télévisions – et les distributeurs automatiques. L'objectif de ces modifications est de rendre plus lisible l'échelle existant depuis 2010 qui allait jusqu'à A+++ . Le nouvel étiquetage ira de la classe A à la classe G, mais dans un premier temps, afin de stimuler l'innovation, la nouvelle classe A sera laissée vide.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE TAUX DE NAISSANCES RESTE STABLE DANS L'UNION

Pour [Eurostat](#), le taux de naissance est resté stable en 2017.

Plus de 5 millions d'enfants sont nés dans l'Union en 2017, présentant un taux de naissances stable par rapport à l'année précédente et un taux de fécondité à 1,59 naissance/femme alors qu'il était de 1,60 en 2016. Peu à peu, l'âge moyen des femmes pour la naissance de leur premier enfant recule, s'établissant désormais à 29,1 ans.

C'est en France que l'indicateur conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) est le plus dynamique, toujours en 2017 : 1,90 naissance/femme ; par comparaison, le plus faible est de 1,26 naissance/femme à Malte.

Les chiffres de cette dernière étude sont [ici](#).

BREVETS : LA FRANCE RESTE 2^{ÈME} EN EUROPE ET 4^{ÈME} AU NIVEAU MONDIAL, DEVANT LA CHINE

La France a déposé 10 317 demandes l'an dernier, soit 2,8% de moins qu'en 2017.

Elle conserve sa deuxième place des pays demandeurs en Europe et le quatrième rang au niveau mondial en termes de demandes de brevets auprès de [l'Office européen des brevets](#) (OEB). Le ralentissement des demandes françaises s'explique notamment selon l'OEB par le fait que Technicolor, auparavant troisième plus gros déposant français, a vendu en 2018 [son activité « licences de brevets » à l'Américain InterDigital](#).

À noter par ailleurs pour toute l'Union européenne une hausse des demandes de brevets jamais atteinte, + 4,6% soit au total 174 317 demandes déposées auprès de l'OEB.

Pour en savoir plus, consulter le [communiqué de l'OEB](#).



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine de l'environnement et du climat ?

L'appel à propositions LIFE 2019 est publié le 4 avril. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

PCD : PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

Dans le vocabulaire usuel, les pratiques commerciales déloyales regroupent un ensemble de pratiques commerciales trompeuses ou agressives qui visent à induire en erreur le consommateur et à forcer l'acte d'achat. Une [Directive européenne de 2005](#) vise d'ailleurs à protéger les intérêts des consommateurs européens contre les pratiques commerciales déloyales des entreprises.

Dans un autre registre, le Conseil et le Parlement européen ont approuvé récemment une nouvelle [Directive relative aux pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire](#), destinée dans ce cas à protéger les agriculteurs et petits fournisseurs de produits agro-alimentaires contre les pratiques commerciales déloyales imposées par les acteurs de la distribution et de la transformation disposant d'un pouvoir de négociation plus important.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



LE PROJET INNOVASPA A FAIT ÉTAPE EN RÉGION

Une délégation européenne de professionnels du thermalisme a été accueillie du 26 au 28 mars dans le cadre de la première visite d'études de leur projet [Interreg Europe](#), coordonné par l'association [Thermauvergne](#).

L'objectif de ce projet soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est de permettre l'échange d'expériences entre 8 régions thermales en Europe sur les questions d'innovation santé liées au thermalisme afin d'identifier des bonnes pratiques à transférer. La délégation de 7 partenaires originaires de Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, du Portugal et de Slovénie a été accueillie par un mot de bienvenue du conseiller régional [Frédéric Bonnichon](#).

La visite d'études a permis à ces professionnels du thermalisme européen de découvrir l'écosystème thermal régional et son riche patrimoine, et de visiter 3 villes thermales de la région : Royat-Chamalières, Châtel-Guyon et Vichy.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI : RÉUNIONS D'INFORMATION

Les Centres Europe direct (CIED) de la région se mobilisent.

À moins de deux mois des élections européennes, plusieurs réunions sont proposées par les CIED Lyon et Drôme-Ardèche pour informer sur les enjeux européens. Europe sociale, Brexit, relations France-Italie, réforme la PAC figurent parmi les sujets qui seront abordés au cours de ces réunions. L'agenda est disponible [ici](#).



GEOFAB DU GRAND GENÈVE : REMISE DE PRIX

Ce [projet INTERREG France-Suisse](#) a récompensé les lauréats du 4^{ème} appel à projets consacré au tourisme et aux loisirs.

Lancé en novembre 2016, [Géofab](#), projet de coopération transfrontalière franco-suisse porté par deux chefs de file, l'Université de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français, a l'ambition de favoriser sur le périmètre géographique du Grand Genève l'accès aux données numériques géographiques auprès des entreprises et le développement du numérique à une échelle transfrontalière.

Il vise ainsi à faciliter l'exploitation de « géodonnées » françaises et suisses du Grand Genève, en sélectionnant et soutenant une quinzaine de projets numériques innovants français et/ou suisses par le biais de 4 appels à projets s'étalant sur 2 ans.

Le 19 mars dernier ont été remis les prix aux 4 lauréats du quatrième appel à projets dédié à la valorisation des géodonnées dans les domaines du tourisme, de la culture, de la gastronomie, des loisirs, du sport et de la musique.

En savoir plus : contact@geofab-grandgeneve.org



NOTRE RÉGION À BRUXELLES



VISITE D'ÉTUDES DU PROJET INTERREG EUROPE SUR LES TECHNOLOGIES MÉDICALES

Une délégation de la Région a visité les infrastructures liées aux technologies médicales du Limbourg aux Pays-Bas.

La première visite d'étude du projet [INTERREG MedTech4Europe](#), piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes a eu lieu à Maastricht les 12 et 13 mars 2019 afin d'échanger sur la stratégie de spécialisation intelligente et les politiques d'innovation mises en œuvre dans le secteur des technologies médicales.

La Province néerlandaise du Limbourg a accueilli les 8 délégations régionales membres du partenariat. Une visite d'étude au [Clinical Trials Center Maastricht](#) a pu en particulier répondre aux questions des acteurs sur l'importance des essais cliniques. Une autre visite à [l'Institut de recherche MERLN](#) et de [Medtronic](#) a suscité de nombreuses questions, en particulier sur la possibilité de créer un écosystème dans le secteur des technologies médicales ainsi que sur le rôle d'initiateur que peut jouer une collectivité régionale. Le deuxième jour a été consacré au comité directeur du projet INTERREG ainsi qu'à la visite de Maastricht, célèbre ville néerlandaise qui a donné son nom au traité signé en 1992.



L'AFCCRE S'ENGAGE POUR L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN EUROPE

Cette question figure dans le manifeste adopté à l'occasion des élections européennes.

Réunie à Bruxelles le 20 mars dernier sous la présidence de [Louis GISCARD D'ESTAING](#), Maire de Chamalières, Vice-président de Clermont Auvergne Métropole et Conseiller régional délégué d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Commission « Europe et services publics locaux » de l'[AFCCRE](#) (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) s'est accordée sur l'importance des services publics locaux et communaux dans un contexte européen difficile. Ces services peuvent contribuer à répondre aux attentes des citoyens et fournir des solutions face aux crises démocratiques, climatiques et sociales.

Les élus présents ont cependant souligné la nécessité que l'Union européenne puisse contribuer à plus de flexibilité et de simplification. C'est aussi l'objet de la position adoptée récemment par le CCRE sur l'avenir des services publics locaux, qui rappelle le principe de l'autonomie locale et régionale et appelle à une évolution du cadre juridique européen notamment en matière de commande publique et d'aides d'état. Cette question figure également dans le [Manifeste adopté par l'AFCCRE à l'occasion des élections européennes](#).



DES ÉTUDIANTS VICHYSOIS À BRUXELLES

Un voyage de découverte des institutions européennes passant par la délégation de la Région.

Une dizaine d'étudiants du [BTS assistant manager du Lycée d'enseignement supérieur de Vichy](#) emmenés par deux de leurs professeurs ont eu l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de l'Union européenne à l'occasion de leur séjour à Bruxelles du 25 au 28 mars organisé dans le cadre du schéma de la mobilité européenne.

Pour commencer leur parcours, ils ont été accueillis à la délégation de la Région afin de se familiariser avec nos missions. Ils ont ensuite pu visiter le Parlement européen et découvrir la Commission européenne et le Conseil des ministres.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)